

L'émotion en mouvement (2020)

RÉF. 20-EM

Nous éprouvons parfois que le corps parle, à sa manière. Dans certaines circonstances il révèle même l'indicible. Dès lors le mouvement dansé, avec toute son éloquence, est un puissant médiateur au cœur de la Gestalt-thérapie.
La danse soutient l'émergence de problématiques personnelles, aide à rendre visible nos processus de contact, facilite l'accès à nous-mêmes et aux autres.
L'alliance Gestalt-thérapie et danse, c'est notre être-au-monde mis en lumière et en mouvement.

PUBLIC

Cette formation concerne :

- Toute personne désireuse de développer ses compétences comportementales et relationnelles

OBJECTIFS

- Dynamiser le travail sur soi pour se laisser surprendre et renouveler la conscience de nous-mêmes.
- Développer l'estime de soi en osant vivre des expériences dansées intenses et en affirmant notre incarnation.
- Favoriser la créativité du mouvement et explorer les entraves qui nous en éloignent.
- Sonder ce qui se joue dans la relation à l'autre à partir du dialogue corporel.

CONTENU

- Improvisations en solo ou en relation avec un ou plusieurs.
- Centration sur ses sensations.
- Expression de l'intime au travers du mouvement.
- Maintien de son regard et soutien du regard de l'autre.
- Repérage des fondamentaux du mouvement.
- Éluclidation de nos fonctionnements de contact mis en relief par la Gestalt-thérapie.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation de ce stage ponctuel est réalisée avec les intervenants et la directrice du cycle par entretiens pour identifier les capacités personnelles développées. Si ce stage s'inscrit dans un cycle, l'évaluation est réalisée comme prévu en fin de cycle.

MODALITÉS

Le nombre de participants est limité à 12 personnes. La participation à ce stage ne nécessite pas de connaissance ou d'expérience en danse. Il n'existe aucune restriction non plus quant à la condition physique.

INTERVENANT

- Célestine Masquelier

LIEU

- gestalt+ - 6 Rue Micheline Ostermeyer, Bâtiment C, 35000 Rennes

HORAIRES

Jour 1 : 10h00 → 18h30
Jour 2 : 09h00 → 17h30

DURÉE		TARIFS*		DATES
Jours	Heures	Individuel (ⓘ)	Employeur	-
2	14 h	300 €	424 €	10 au 11 octobre 2020

*Exonéré de TVA (Art. 293B du CGI)

ⓘ) Conditions financières en individuel
Arrhes : 100 € Solde : 200 €